



N° 61 • Juin 2013

Sommaire

Dossier : L'animation dans les établissements
 Donner du souffle p 2/3
 Paroles d'acteurs :
 Familles, je vous ai p 4/5
 L'actualité des établissements p 6

ÉDITO



ORSAC Liaison

Lettre de liaison de l'organisation pour la santé et l'accueil

Les humeurs du temps, en cette fin de mai maussade, font écho à deux questions – plus sérieuses – relatives à notre association et notre travail.

Faut-il se plaindre ? Ce serait apparaître comme des râleurs car il faut bien reconnaître que dans un contexte difficile, nos partenaires financeurs, État et Départements, n'ont pas lâché nos établissements. Je vois même dans ce soutien la marque d'une certaine reconnaissance de la qualité de notre travail et d'une confiance envers notre association.

Faut-il se réjouir ? Ce n'est pas l'état d'esprit dominant du moment et pourtant je cède volontiers au plaisir et à la fierté que m'inspire le travail accompli dans nos établissements. J'apprécie le sens que nous mettons dans l'accomplissement des missions qui nous sont confiées : considérer la personne accueillie dans sa globalité et dans son humanité. Jamais elle se résume à n'être qu'un patient, un résident. Nous la connaissons à un moment de son histoire, avec une somme de vécu et de ressenti que nous avons intégrés au cœur de nos accompagnements.

C'est cette dimension supplémentaire que nous prenons en compte à travers le travail d'animation mené dans les établissements, à

travers aussi les relations avec les familles et les proches, deux sujets que nous abordons dans ce numéro d'*Orsac Liaison*. En inaugurant le 21 mai le service d'éducation spéciale et de soins à domicile de l'institut l'Arc-en-ciel, j'ai retrouvé ce même respect de la personne – en l'occurrence l'enfant – dans sa globalité et dans son devenir.

Bien sûr, nous devons tous, souvent, ramer à contre-courant, bousculés par ce qui pousse à l'isolement : des structures parfois lourdes et un fractionnement bureaucratique dans nos actions. Nous devons agir et réagir au quotidien, avec le sentiment que l'exigence de l'immédiat l'emporte sur les perspectives à long terme. Or, nous devons garder le cap sur la cohérence de nos projets : ceux des personnes accueillies, ceux des services, des établissements, de l'association.

La politique de développement durable que l'on souhaite mettre en œuvre (et détaillée dans la fiche jointe à cet *Orsac Liaison*) ne dit rien d'autre : notre volonté, en tout domaine, d'être responsables et d'anticiper.

Jean-Claude Michelin, président de l'Orsac

Donner du souffle

Animer, c'est « donner une âme », « apporter de la vie ». Dans les établissements, l'animation ne se résume pas à s'occuper la tête et les mains. Pinceaux, casseroles, fil à pêche ou micro racontent tout autre chose.

Tous les foyers de vie savent bien que la première fonction des animations est « d'occuper ». Le but est légitime : « *On veille à ce que la vie des personnes ne se résume pas au travail et à leur chambre. On leur propose des activités, en particulier le week-end (mosaïque, petit bricolage...), comme on pourrait le faire chez soi quand on a du temps* », explique le chef du service éducatif de La Freta, Bruno Pouille (le foyer accueille des adultes avec un handicap psychique ou mental). Les éducateurs privilégient les activités suscitant les rencontres et sont vigilants quant à la surconsommation de loisirs solitaires « sur écrans » (télé, jeux vidéos, smartphones...). Autant que possible, les temps d'animations s'ouvrent aux loisirs hors de l'établissement avec des sorties à des spectacles ou la participation à un concours national de BD.

Le sens du plaisir

Ces moments partagés autour d'un pur divertissement profitent largement à la relation professionnels/résidents. Ce sont des moments plus détendus, sans finalité éducative définie, dont le but premier est de se faire plaisir – une notion qui a parfois besoin d'être ré-apprise. Le plaisir de faire, le plaisir de voir, le plaisir de rencontrer d'autres personnes... ou le simple plaisir de « traîner » un peu au milieu des autres. Pour les adultes handicapés suivis par le service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) de Bourg, la démarche de sortir de chez soi, de son propre chef, et de venir au bar du SAVS est en soi une réussite. « *La solitude est à la base de beaucoup de difficultés* », explique le chef de service Gérard Pay. Par ailleurs, même si les animations n'ont pas de finalité éducative ou thérapeutique, elles sont utiles au professionnel. « *Elles sont pleines d'enseignement pour nous, reconnaissent Marie Charvet et Coralie Ruffin, animatrices au SAVS. Comment "mettent-ils" chez eux le tableau qu'ils ont réalisé ? L'ont-ils plutôt offert ? Comment parlent-ils aux autres ?* » Ce sont des baromètres assez fiables de leur état psychique et mental.

Effet collatéral

Prenons cette fois un établissement de soin qui reçoit des malades en rééducation : les semaines ou les mois s'étirent lentement dans un corps malmené et un environnement étranger. Bricoler ou sortir en balade sont une manière de s'occuper et de « se changer les idées ». Simple bonus dans un quotidien tout entier tourné vers le soin ? « *Les animations sont importantes parce qu'en offrant des moments hors du soin, elles le rendent plus facile. Les gens vivent ici et Orcet-Mangini doit aussi offrir une vie sociale, du lien entre les gens* », commente Axel Letombe, adjoint de direction. Rares sont ceux qui refusent toute activité. La venue d'un chanteur, la rédaction d'un journal ou un karaoké sont une occasion d'alléger un peu la difficulté à apprivoiser son nouvel état physique. Ces activités sont d'ailleurs des occasions de se confronter au regard des autres. Elles évitent surtout de faire du séjour dans l'établissement une parenthèse complètement déconnectée





Le dimanche 10 juin 2012, des résidents, des familles et des membres du personnel se sont rendus au Grau-du-Roi.

de la vie « ordinaire ». « *En contribuant au bien-être des personnes, les animations collaborent au soin.* »

Considérer l'homme

En maison de retraite, dans un centre de soin ou en foyer, les animations passent facilement pour la partie moins noble du travail, celle qui n'est pas au cœur du métier (qu'il s'agisse de soin, d'insertion, de rééducation...). Animer signifie pourtant donner du souffle, inspirer, rendre plus vivant. On dit bien d'une lumière

qu'elle anime un visage, d'une envie qu'elle anime une personne ou d'un sportif qu'il anime une course. Les animations sont largement bénéfiques. Peut-être parce qu'elles sont à la fois « dans le cadre » et juste en marge. Pendant ces temps d'animations, l'usager ou le patient est considéré dans son intégralité, comme une personne, dans une relation qui n'est pas seulement professionnelle mais aussi humaine, avec sa part de gratuité.

A.B.

La perspective d'une animation crée de l'effervescence

« *En maison de retraite, la principale difficulté est de motiver les personnes.* » Taous Garbi est animatrice à La Pusterle, à Nyons. Environ la moitié des 125 résidents de l'Ehpad et du foyer-logement (avec une moyenne d'âge d'environ 80 ans) participent à une activité. Avec ses deux collègues, elles proposent tous les jours des ateliers : modelage, peinture, chant, jeux de mémoire... L'établissement a cependant mis l'accent sur les « temps forts » : sorties à la

mer, visites de quelques jours dans un autre établissement, fêtes à thèmes, banquets, lotos... « *Les résidents en parlent des jours à l'avance, cela crée une effervescence.* » Le but premier de ces animations est de provoquer du lien et de lutter contre la tendance au repli sur soi. L'animation concerne tous les personnels de La Pusterle qui ont une partie de leur temps de travail réservé pour accompagner des sorties ou faire danser lors des anniversaires...

CONTRIBUER À LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT
Depuis quelques années, le centre de soins Orcet-Mangini propose aux patients des activités qui les impliquent concrètement dans la vie de l'établissement : réalisation d'affiches pour sensibiliser aux gestes de tri des déchets ou pour expliquer la sécurité des soins, par exemple. Des volontaires ont également travaillé sur les questionnaires de satisfaction remis aux patients avant leur départ.

HORS LES MURS

Ne pas fonctionner en vase clos : c'est un souci récurrent des établissements qui, en matière d'animations, exploitent au mieux ce qui est proposé dans la commune ou aux environs. Cela prend la forme de rencontres sportives, de la mise en place de spectacles ou de concerts ouverts au grand public ou de la contribution à l'organisation de festivals locaux. Et ça peut fonctionner dans les deux sens, avec des activités de clubs locaux accueillies au sein d'un établissement.

LE BAR À FLO

À La Freta, la demi-heure précédant le repas du soir était un temps « creux » propice aux petites tensions parmi les résidents qui se présentaient souvent en avance. Depuis que le bar à Flo a ouvert, l'atmosphère s'est beaucoup détendue. On peut y boire un verre, parcourir le journal, faire une partie de billard ou de babyfoot.

SUR SCÈNE

Monter une pièce de théâtre est un projet de longue haleine : c'est pourtant le pari gagné chaque année par un groupe de personnes handicapées avec Marie Charvet, du SAVS de Bourg. L'écriture puis la mise en scène se font en intégrant les capacités et les limites de chacun, avec comme règle que chacun se sente à l'aise. Avec au final l'extrême satisfaction d'avoir su « se mettre en scène ».



Le « jour des familles » à l'ITEP des Alaniers.

Familles, je vous ai

Finis le temps où les familles étaient ignorées, voire dédaignées. Les professionnels leurs reconnaissent aujourd'hui un rôle et une place essentiels. Ce qui nécessite encore en pratique des ajustements et des évolutions...

« Nos interlocuteurs, ce sont d'abord les usagers. Nous prenons en compte leur relation avec leur famille, des désaccords ou des conflits éventuels. »
Marielle Michel

« Il y a vingt ans, on était là pour l'enfant, point. Aujourd'hui, on ne peut plus ignorer les familles. » Les établissements comme l'ITEP des Alaniers que dirige Jacques Lécorché se sont ouverts aux parents : « La pré-admission s'étale sur un jour et demi, pendant lequel les parents sont reçus par un chef de service et une psychologue ou la pédopsychiatre. C'est une prise de connaissance mutuelle, entre les professionnels et le jeune et sa famille. » Beaucoup de soin et de temps sont donc consacrés à cet accueil. Les premiers contacts sont en effet déterminants pour la suite, de l'avis unanime de tous les participants à cette discussion. À l'unité pour adolescents du Centre psychothérapique de l'Ain, lorsque l'hospitalisation est proposée, les parents sont reçus par le pédopsychiatre et par l'assistante sociale, ainsi que par l'équipe lors des entretiens médicaux. « Nous avons besoin d'eux pour travailler et eux-mêmes ont souvent besoin d'être écoutés ; les entretiens ont tendance à durer longtemps », témoigne Ghislaine Robin, assistante sociale.

Le point d'équilibre

Il y a 30 ou 40 ans, tout était finalement beaucoup plus simple et radical : des professionnels tout-puissants pouvaient garder à distance des familles forcément jugées fautives et incompetentes. Les institutions ont longtemps exclu les familles, partant surtout du principe que la séparation ne pouvait être que bénéfique. Aux foyers de Roche Fleurie, qui accueillent des adultes handicapés psychiques, il y a parfois un énorme passif d'incompréhensions et d'espairs déçus à surmonter pour renouer des liens. « Nous cherchons en permanence un point d'équilibre entre les rôles des uns et des autres », explique Jérôme Vistalli, adjoint de direction. Tout est question de juste distance, le résident devant trouver au foyer un espace personnel que la famille – même bienveillante – doit respecter.

Ne pas juger

À La Freta, qui reçoit de plus en plus de jeunes adultes dans son foyer et dans son atelier d'aide par le travail, on a appris à faire de la place aux familles – sous

• AU SEIN DES CONSEILS DE VIE SOCIALE, les familles sont associées à la vie des établissements. Faire de ces instances des lieux d'échanges et de propositions (et pas seulement de représentation et d'information) est cependant un défi pour les institutions.

• LES ÉTABLISSEMENTS QUI ONT MIS EN PLACE UNE FÊTE OU UN JOUR DES FAMILLES plébiscitent cette manière informelle et conviviale de se rencontrer. Pour les familles, c'est une façon d'approvoiser l'institution et de côtoyer plus librement les professionnels. Cela prépare parfois le terrain pour envisager un retour en famille pour les week-ends.

• LES ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES, bien que non représentés à cette table ronde, ont des antécédents solides en matière d'animation et d'ouverture sur le monde. Leur expression sur le sujet n'est que partie remise.

« En foyer pour adultes, la famille ce peut être aussi les descendants des résidents que nous accueillons. »
Jérôme Vistalli

réserve de l'accord du résident. Certains ont en effet coupé tout contact. Les professionnels peuvent alors contribuer à renouer et apaiser des liens souvent compliqués. Mais pour jouer le rôle d'un tiers efficace, encore faut-il ne pas juger des familles qui paraissent parfois dures et peu aimantes alors qu'elles sont surtout isolées et mises à mal par leur vie au quotidien avec un enfant ou un conjoint malade. Marielle Michel, directrice adjointe de la Freta, complète : « D'autres parents sont à l'inverse excessivement inquiets ; nous essayons de faire évoluer le regard qu'ils portent sur leur fils ou leur fille adulte, pour qu'ils retrouvent plus de confiance et de sérénité. »

En matière de travail avec les familles, l'époque des certitudes confortables est décidément révolue : les professionnels cherchent, expérimentent, s'interrogent et se forment. Avec au moins une conviction : celle d'être sur la bonne voie en prenant en compte et en associant les familles.

A.B.

« Nous incitons souvent les familles à participer à des groupes de parole, de préférence à l'extérieur du Sessad. »
Jacques Lécorché

« Échanger avec les familles nous aide à comprendre les résidents, à analyser les phénomènes de déplacement de la problématique familiale au sein du foyer. »
Jérôme Vistalli

« La qualité de la relation avec la famille se joue en partie lors de l'accueil. »
Marielle Michel

« L'approche systémique nous permet d'aborder le jeune avec son histoire, son environnement, sa famille. Cela demande une évolution des postures professionnelles. »
Jacques Lécorché

« En psychiatrie infanto-juvénile, l'assistante sociale peut faire de la guidance parentale, intervenir lorsque le jeune est en rupture scolaire ou proposer une mesure d'accompagnement éducatif. »
Ghislaine Robin

« Au CMP infanto-juvénile de Trévoux, nous avons mis en place des entretiens familiaux, avec systématiquement deux professionnels. »
Ghislaine Robin

« Quand on leur consacre du temps, les familles sont avides de parler. »
Marielle Michel

Ont participé à la table ronde :

Marielle MICHEL, directrice adjointe de La Freta

Jacques LÉCORCHÉ, directeur de l'ITEP/Sessad des Alaniers

Ghislaine ROBIN, assistante sociale à l'US Ados et au CMPIJ de Trévoux

Jérôme VISTALLI, adjoint de direction FAM-FO Roche Fleurie

Coopération sur le plateau d'Hauteville

Les établissements de soins de suite et de réadaptation doivent se réorganiser et se « serrer les coudes » pour maintenir cette activité traditionnelle du plateau d'Hauteville. Quatre d'entre eux, dont le centre Orcet-Mangini, ont créé un groupement de coopération. Ils vont par exemple gérer les appels d'offres en commun, faire ensemble la promotion de leurs activités ; ils réfléchissent à une cuisine centrale commune ou à la mutualisation des gardes et astreintes pour les médecins spécialisés.

Clip vidéo au Clos Chevalier

La psychomotricienne et l'animatrice de la maison de retraite ont entraîné une bonne partie des salariés et quelques résidents dans la réalisation joyeuse et décomplexée d'un clip dub : le clip de 3 minutes 50 a été tourné sur la chanson « Ça fait rire les oiseaux » de La Compagnie Créole. À voir sur le futur site internet de l'établissement.

Égalité hommes/femmes

L'accord d'entreprise sur l'égalité hommes/femmes, conclu il y a un an par l'Orsac, a été validé par le ministère en septembre et publié au J.O. Il est donc entré en vigueur.

À consulter :
www.orsac.fr

Un appartement-témoin pour l'adaptation au handicap

Cet appartement sera installé dans une villa indépendante toute proche du centre de soins de suite et réadaptation Orcet-Mangini. Il sera utilisé pour des séjours de rupture ou de répit pour les familles et par l'établissement pour valider la capacité d'une personne en situation de handicap ou de perte d'autonomie à retourner à domicile. Il permettra aussi d'étudier les meilleures solutions matérielles pour adapter le logement. Ce projet a été monté par Orcet-Mangini et par le CRLC 01 (Centre ressources pour lésés cérébraux de l'Ain), en lien avec la Capeb. Décidément polyvalent, cet appartement servira également aux essais de matériels de rééducation (il y aura par exemple un parcours d'essai pour des fauteuils roulants) et à la formation des artisans pour l'adaptation des logements.

* Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment, partenaire du projet.

Une Maison des adolescents à Bourg

Cette structure (la première dans l'Ain) est dédiée à l'accueil, à l'évaluation et à l'orientation des jeunes et de leur famille. Elle est gérée par l'Orsac, les Pupilles de l'enseignement public de l'Ain et l'association Sauvegarde de l'enfant à l'adulte. Le CPA a beaucoup contribué à la concrétisation de ce projet déjà ancien. La Maison des ados a ouvert mi-mai avec une petite équipe de 6 salariés, mais elle attend le renfort d'autres professionnels mis à disposition par des partenaires.



Affluence record au Défi Ent'Raid

Dix-huit équipes participantes, c'est record battu pour cette 6^e édition du raid sportif organisé tous les ans par l'ITEP Arc-en-ciel (institut thérapeutique, éducatif et pédagogique). Chaque équipe est composée de 4 jeunes et d'un éducateur qui affrontent leurs concurrents dans des épreuves de VTT, nage en eau vive, course d'orientation et canoë-kayak. Une dizaine d'établissements (dont la Maison d'enfants de Saint-Vincent) avaient envoyé des équipes dans la Loire où se déroule le Défi Ent'Raid. Au cœur du projet de l'ITEP, le sport favorise les valeurs de coopération ; le raid encourage la réussite collective et la solidarité.



Coordination du handicap psychique

Cette coordination pilotée par l'Orsac réunit la plupart des structures concernées par le handicap psychique dans l'Ain (une trentaine). Sa mission : améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes et favoriser leur insertion dans la cité. Des groupes de travail planchent par exemple sur des propositions alternatives pour des personnes ne relevant ni du milieu de travail protégé ni du milieu ordinaire. La coordination propose également des formations.

Contact : Cécile Schneller
www.coordination01.fr

Nous, vous, ils

• FAT-Orsac

Richard Dilas fut directeur du FAT à Bourg pendant 21 ans (entreprise adaptée, atelier d'insertion et activités d'adaptation à la vie active). Il a pris sa retraite en mai ; la direction a été confiée à Bruno Astic, précédemment responsable développement d'un groupe industriel.



Couverture : Les sculptures réalisées par des élèves de l'ITEP des Alaniers, inspirées des œuvres de Niki de Saint Phalle. Elles ont été exposées dans le centre-ville de Bourg-en-Bresse, devant la mairie, lors du Buzz de printemps.



Centre de soins de Virieu

Soins de suite et de réadaptation
Virieu-sur-Bourbre – Isère
Bourgoin-Jallieu – Isère



Secteur : sanitaire

Administrateur délégué
Christian Pin

Directeur
Martine Petit-Villeton

Président de CME
Dr Mireille Teyssier,
gériatre



Le site de Virieu-sur-Bourbre ▲

Le Centre de soins de Virieu participe au service public hospitalier (ESPIC : établissement de santé privé d'intérêt collectif).

Dans le cadre des autorisations d'activité (juillet 2010), l'établissement est habilité à prendre en charge en hospitalisation complète :

- des patients polyvalents présentant des pathologies diverses : atteintes de l'appareil locomoteur, cancérologie... dont 6 patients en état végétatif chronique (EVC) sur le site de Virieu ;
- des patients âgés polypathologiques dépendants ou à risque de dépendance.

Site de Virieu-sur-Bourbre : 86 lits

Site de Bourgoin-Jallieu : 58 lits (90 à terme)

Des équipes pluridisciplinaires

Sur chaque site, une équipe pluridisciplinaire intervient auprès du patient pour favoriser sa réadaptation. L'équipe médicale et soignante possède toutes les compétences pour effectuer une prise en charge de qualité : médecins gériatres formés spécifiquement à la prise en charge de la douleur, soins palliatifs, cardio-gériatrie, infectiologie, urgences... de même qu'un médecin formé pour la prise en charge des personnes en état végétatif chronique.

L'équipe de rééducation favorise le retour à l'autonomie du patient dans le respect de son projet de vie. Elle est composée de :

- kinésithérapeutes
- moniteurs d'activités physiques adaptées
- ergothérapeute
- psychomotricien
- orthophoniste
- zoothérapeute
- animatrice chargée des activités de loisir.

L'établissement compte également un psychologue (D.U. éthique), une diététicienne, une assistante sociale et une équipe de pharmacie.

• Du Centre de soins de Virieu à l'ORSAC

En recherche de partenariats depuis plusieurs années, le Centre de soins de Virieu a décidé de fusionner avec l'Orsac, association porteuse des mêmes valeurs humanistes, en 2011. L'arrêté de fusion-absorption date d'avril 2013 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012.

Fiche d'identité

Historique

Le Repos de l'ouvrière, établissement destiné à accueillir et héberger ouvrières et employés, a été créé en 1926. Il devient un établissement de soins de suite rebaptisé en 1993 le Repos de Virieu. Le site de Bourgoin est ouvert en 2005. En 2011, il se réinstalle sur le Médipôle de Bourgoin. Le site de Virieu est également reconstruit.

L'établissement est transféré à l'Orsac en 2012, par fusion-absorption avec l'association gestionnaire.

Coordonnées

• Siège social / site de Virieu
126 rue de la Gare BP 17
38110 Virieu-sur-Bourbre
tél. 04 74 97 99 22

Mail : centredesoinsdevirieu@laposte.net

• Site de Bourgoin
30 avenue du Médipôle BP 110
38300 Bourgoin-Jallieu
tél. 04 69 15 79 60

Mail : centredesoinsdevirieu@laposte.net

Capacité d'accueil

144 lits d'hospitalisation complète (2 sites) dont 6 lits de patients en EVC sur Virieu.

Personnel: 183 salariés
(149,5 ETP)

Budget 2012

12,75 M€
dont 10,7 versés par l'Assurance maladie

Centre de soins de Virieu

Une prise en charge centrée sur le patient

L'ensemble de ces professionnels mobilisent leurs compétences et mettent en œuvre un programme de prise en charge complète.

Ils se concertent régulièrement afin d'optimiser la prise en charge du patient pour le préparer à sa sortie ou l'accompagner jusqu'au terme de sa vie dans les meilleures conditions. Ils mènent également des actions de prévention et d'éducation thérapeutique orientées sur le patient et son entourage.

Plusieurs démarches permettent de mobiliser les acteurs de soins :

- **Relèves cliniques** : ces réunions pluridisciplinaires permettent à l'équipe de définir un consensus sur la prise en charge des patients les plus fragilisés (notamment en soins palliatifs ou porteurs de troubles cognitivo-comportementaux) et à favoriser l'expression et la prise en compte de leurs volontés.

- **Réunions de concertation pluridisciplinaires** : elles permettent d'exposer la situation d'un patient (dont la prise en charge ou l'organisation des soins sont complexes) afin d'optimiser et de coordonner sa prise en charge médico-soignante et rééducative.

- **Instant repas** : ces repas thérapeutiques sont proposés aux patients atteints de troubles cognitivo-comportementaux avec l'accompagnement d'un soignant dans un objectif de resocialisation et d'animation dans une ambiance conviviale.

- **Instants partagés** : ces animations sont proposées par un tandem d'animateurs rééducateurs aux patients porteurs de troubles cognitivo-comportementaux dans un objectif de réadaptation (sans mise en échec) et de détente.

- **À venir**

- Ouverture du deuxième niveau sur le site de Bourgoin-Jallieu.

- Projet de création de 15 places d'hospitalisation de jour et de 15 lits d'hospitalisation complète.

Un travail en réseau

Le Centre de soins de Virieu est impliqué dans toutes les démarches relatives aux parcours de soins et dans les coordinations gériatriques pour favoriser et fluidifier la prise en charge des patients jusqu'au retour à domicile.

Les établissements ont également recours aux équipes mobiles (Équipe mobile d'accompagnement et de soins palliatifs, sur les deux sites) aux compétences extérieures (équipe opérationnelle d'hygiène et de lutte contre les infections nosocomiales...) pour optimiser la prise en charge tout au long du séjour.

Le Centre de soins de Virieu a développé de multiples partenariats via des conventions :

- **Fonctionnement** : Informations médicales, Informatique, Ingénierie biomédicale avec le Centre hospitalier Pierre Oudot, Centre hospitalier de Pont-de-Beauvoisin, Centre Hospitalier de Voiron...

- **Recrutement** : ensemble des établissements de court séjour et moyen séjour des territoires de proximité.

- **Ressources aval** : EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et HAD (services d'hospitalisation à domicile) des territoires de proximité.

- **Un recrutement de proximité**

Le site de Virieu répond aux besoins du territoire de Grenoble mais plus précisément de la zone de soins de proximité de Voiron.

Le site de Bourgoin installé sur le Médipôle est contigu au Centre hospitalier Pierre Oudot et répond aux besoins de territoire Lyon-Est mais plus précisément sur la zone de soins de proximité de Bourgoin.

- **Certification qualité**

Le Centre de soins de Virieu a été certifié (V3) suite à la visite des certificateurs en décembre 2011. L'engagement de l'établissement dans le processus d'amélioration de la qualité a été mis en évidence.

- **La prise en charge de la fin de vie**

Le haut niveau de médicalisation permet à l'établissement d'assurer les soins techniques nécessaires à une fin de vie apaisée. Mais au-delà de ces aspects, c'est l'approche humaine et relationnelle que les équipes s'attachent à développer en proposant un accueil et une écoute particulièrement attentive aux patients et aux familles qui leur accordent leur confiance pour cette prise en charge si particulière.

> Gériatrie du côté du CSV

Ce sont des rencontres organisées deux à trois fois par an dans le cadre de la mission d'expertise et de recours de l'établissement dans le double objectif de partager l'expérience de soignants avec des collègues voisins (dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres) et de maintenir avec eux des liens confraternels et amicaux, clef d'une collaboration réussie.

Les thèmes sont centrés sur la prise en charge gériatrique, l'atmosphère est à la fois riche en enseignement et conviviale. C'est aussi une façon de fluidifier la filière gériatrique et de favoriser le maillage territorial autour de la prise en charge de la personne âgée.



▲ Le site de Bourgoin-Jallieu



Développement durable

Les engagements de l'Orsac

Le devenir de notre environnement est l'affaire de tous. L'Orsac s'est ainsi engagée en 2012 dans un processus d'amélioration continue de ses pratiques et de réduction des impacts de ses activités sur l'environnement.

Cette politique passe par la mesure et l'analyse des performances environnementales des établissements et du siège, par la fixation d'objectifs d'amélioration et par la mise en œuvre d'un plan d'action.

La sensibilisation du personnel aux enjeux et aux actions de développement durable représente un autre volet important de cette politique.

Des actions ont déjà été entreprises dans des établissements (travaux d'isolation des bâtiments, choix énergétiques, incitation à l'utilisation des modes doux de transport, etc.). Le développement de ces initiatives locales est un facteur clef de réussite.

En 2013, l'Orsac met un accent particulier sur l'amélioration des performances énergétiques et l'isolation des bâtiments.

« Nous nous engageons à utiliser les meilleures pratiques afin de minimiser l'impact et le risque que peuvent causer nos activités sur nos collaborateurs, le public et l'environnement. »
Document d'engagement de l'Orsac sur sa politique environnementale

Les principes de la politique environnementale de l'Orsac

- 1 • Respecter la législation environnementale et toutes les conventions librement adoptées dans les régions où l'Orsac développe ses activités.
- 2 • Définir des lignes directrices et engager des programmes d'action en vue de réduire l'impact environnemental des activités de l'Orsac, dans le cadre d'un processus d'amélioration continue, en intégrant les concepts de prévention de la pollution, d'écocoefficience et de durabilité.
- 3 • Enseigner, entraîner et motiver les collaborateurs de l'Orsac à travailler d'une façon responsable pour l'environnement et intégrer la responsabilité environnementale dans les activités quotidiennes de l'Orsac à tous les niveaux de gestion et d'opération.
- 4 • Prévoir les impacts environnementaux de nouveaux projets ou activités aux premiers stades de la planification.
- 5 • Acheter et utiliser des produits et des services qui répondent aux normes environnementales, qui sont efficaces dans leur consommation d'énergie et de ressources naturelles dans le but d'éliminer, prévenir ou réduire leurs impacts au niveau de l'environnement.
- 6 • Maîtriser la production de déchets de l'Orsac, ainsi que le stockage, le tri et contrôle des filières d'élimination.
- 7 • Promouvoir des modes de déplacements doux et propres pour les transports des patients et du personnel de l'Orsac.
- 8 • Promouvoir la démarche d'écoresponsabilité et d'éthique vers tous les partenaires de l'Orsac.
- 9 • Communiquer avec toutes les parties concernées par l'évolution de l'impact environnemental de l'Orsac.

Le développement durable implique la prise en compte des dimensions environnementales mais aussi sociales et économiques de nos activités et de nos modes de vie. En entreprise, cela recouvre les pratiques de management et les conditions de travail, la prise en compte du long terme, les notions de solidarité, de responsabilité et de transversalité.



Développement durable

Les engagements de l'Orsac

Bilan de production de gaz à effet de serre

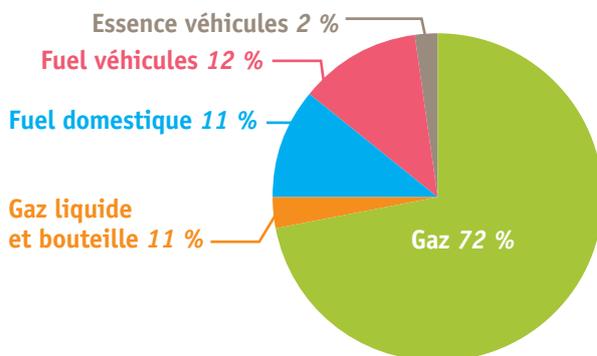
Comme l'exigent les lois Grenelle, un premier bilan de la production de gaz à effet de serre des établissements de l'Orsac a été réalisé pour l'année 2011 ; il servira de référence pour mesurer les efforts de réduction de ces émissions.

Les émissions directes de GES ont été calculées d'après les données d'activité des établissements (consommation d'énergie pour les bâtiments et les transports essentiellement).

Total des GES émis par l'Orsac en 2011 :

5 126 t d'équivalent CO₂

GES issus de diverses sources



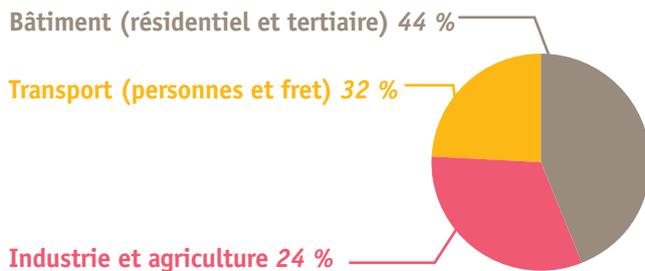
L'Orsac est également responsable de l'émission indirecte de 737 t d'équivalent CO₂ par la production d'électricité et d'eau chaude (biomasse).

Le bilan est globalement médiocre du fait de l'ancienneté d'un grand nombre de bâtiments mal isolés.

Améliorer l'isolation des bâtiments

L'Orsac a donc engagé dès 2012 des travaux d'isolation (en particulier des parties sous toitures) dans la plupart des établissements. Le coût est très largement couvert par des aides financières attribuées par les vendeurs d'énergie (un dispositif légal les incite à agir pour réduire les consommations énergétiques de leurs clients).

Consommation énergétique (en France en 2011)



Le bâtiment et les transports produisent chacun environ 1/4 du total des gaz à effet de serre émis en France (25 % et 28 %).

374 kg de déchets produits par personne, chaque année (ordures ménagères et assimilées – données ADEME 2012)



- **Chaudière bois**
Sur le plateau d'Hauteville, l'établissement de la Fréta utilise depuis plusieurs années une chaudière au bois. Quant au centre Orcet-Mangini, il est raccordé à un réseau de chaleur qui dessert une vingtaine de bâtiments publics (mairie, école...) ou privés, notamment hospitaliers. Ce réseau est alimenté par une chaudière bois couplée à un co-générateur.

- **Objectifs européens pour 2020 :**
- 20 % de gaz à effets de serre
+ 20 % d'efficacité énergétique
20 % d'énergies renouvelables (dans l'ensemble des sources d'énergie). Ces engagements ont été pris à la suite du protocole de Kyoto en 2005.

- **Le facteur 4**
En 2005, la France s'est engagée à diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2050. Cela correspond à la part « équitable » du pays à l'effort de lutte contre le changement climatique. Les GES sont essentiellement le CO₂ (dioxyde de carbone). L'unité commune pour les recenser est la tonne équivalent CO₂.